

## Flicage des salarié·es chez Pro à Pro

La fédération condamne fermement l'utilisation d'outils informatiques pour surveiller les travailleurs.

Quatre salariés de PRO A PRO dans le Nord sont actuellement sous le coup d'une procédure disciplinaire pouvant aller jusqu'au licenciement pour « inactivité du scan ».

Le scan est un outil de travail destiné à valider le déplacement des produits d'un point A à un point B, et non un outil de flicage !

La fédération reste vigilante quant à la suite de ces procédures et apportera son soutien aux travailleurs de PRO A PRO dans les actions qu'ils mèneront.

PRO A PRO n'est malheureusement pas la seule entreprise à détourner l'utilisation de ces outils : d'autres entreprises ont recours à la géolocalisation, à l'implantation de dashcams dans les camions pour surveiller les chauffeurs, ou encore à un usage excessif de la vidéosurveillance.

Le patronat confond progrès et asservissement. La modernisation des outils de travail ne doit pas se traduire par une régression de nos libertés. La fédération appelle l'ensemble des salariés à rester vigilants et à se mobiliser, y compris par la grève, pour faire stopper ces politiques patronales rétrogrades.



### Aller plus loin...

Consultez notre site internet sur [www.commercecgt.fr](http://www.commercecgt.fr) ou scannez le QR code ci-dessous :



### Proposition de loi

Consultez notre projet de loi en scannant le QR code ci-dessous :



### Contacts presse

Stephane BAUMGARTHEN  
Secrétaire fédéral  
Tél : 06 89 72 57 31

Maximilien BLANQUET  
DSC Pro à Pro  
Tél : 06 15 56 75 89